

Horizon Neuf

Edité par l'Association Loisirs et Culture



2020

AGENDA 2020

17 septembre	Collecte don du sang
18 octobre	Fête des récoltes Chorale Ste Cécile
05 novembre	Collecte don du sang
30-31/10 et 1er/11	Exposition d'Aviculture
13 décembre	Fête des aînés

HORIZON NEUF N° 301

Edition bilingue Juillet 2020

Directeur de publication : Monique Rosfelder

6 rue Muhlmatt – 67210 VALFF 03 88 08 20 96

Rédaction participative - Mise en page : Jérôme Bour - Coralie Lasseur -

Emmanuelle van der Giessen

Crédits photographiques : associations et particuliers

Tirage en 500 exemplaires

Courriel : Horizonneuf.valff@orange.fr

Imprimerie : Commune de Valff

Photo de couverture : (Fleurissement à l'entrée ouest du village, photo J. Bour.)



Sommaire

Horizon associatif	6
Horizon municipal	6
Horizon historique	16

Editorial

Nous sortons d'une drôle de période qui nous a tous plus ou moins affectés. Habitué à un certain rythme de vie rapide et instantané, il nous a fallu, forcés et contraints, changer de braquet. Du jour au lendemain, notre environnement immédiat a changé et les murs de nos maisons sont devenus notre nouveau cadre de travail, nos sorties et nos contacts ont été limités, la fréquence et la fringale de nos emplettes ralenties...

Des métiers mal considérés et mal rétribués, sont soudain apparus comme essentiels au bon fonctionnement de notre société : caissières, livreurs, éboueurs, manutentionnaires, pour ne citer que ceux là, ont regagné leurs lettres de noblesse et prouvé leur indispensable utilité. Notre regard porté sur les métiers de la santé, eux aussi déconsidérés, a été obligé d'évoluer devant l'immensité de la tâche accomplie. Les applaudissements du soir d'un balcon à l'autre à leur adresse ne doivent pas nous faire oublier leurs conditions de travail souvent extrêmement pénibles.

Au niveau de notre village, les différentes activités ont été stoppées net et le dernier numéro de Horizon Neuf n'a pu paraître. Les différentes associations ont dû annuler à regret leurs nombreuses activités prévues de longue date. A présent, les activités reprennent peu à peu et il faut souhaiter que cette période se situe derrière nous.

Lors de la dernière assemblée générale de l'association, il a été décidé que Horizon Neuf serait distribué gratuitement à tous les habitants de la commune et ne paraîtrait plus que deux fois par année : début janvier et début juillet. Nous vous souhaitons d'agréables moments de lecture et vous donnons rendez-vous en janvier pour le prochain numéro. Bonnes vacances bien reposantes à tous.

Changer ? ... Se convertir ? ...

« L'homme est-il changeable ? », tel était le titre de la chronique de Bruno Frappat, publiée dans le journal «La Croix» du 24 avril 2020. Les questions qu'il pose d'emblée, à savoir si le monde de demain sera différent de celui d'aujourd'hui et, plus encore, de celui de hier, ont réveillé en moi la mémoire d'échanges fructueux avec mon confrère et curé Paul, alors que j'étais vicaire à Mutzig dans les années 1976-1978 !

Je me les rappelle vraiment bien ! Car, fils d'un agent SNCF, né à Rothau, dans le logement que les miens occupaient au-dessus des services même de la gare, ma curiosité fut d'emblée alléchée par sa question posée un jour de savoir : « quelle place occupons-nous dans notre train en marche ? ». Question à mon sens, de brûlante et sérieuse actualité ! Je vais essayer de me remémorer et d'incruster au mieux la teneur de nos échanges d'hier !

Dans le train dans lequel nous sommes montés et qui nous emporte au loin, nous pouvons nous asseoir à des places dans le sens de la marche ou à des places contraires au sens du déplacement. Aux uns l'opportunité de regarder devant eux, vers ce qui va venir. Aux autres, une vue en arrière sur ce qui se trouve derrière eux.

Serait-il abusif de comparer notre Eglise à un tel train en marche ? Je ne le pense pas, quant à moi ! De fait, en Eglise qui se rend de notre terre, lieu de notre incarnation, vers la Jérusalem céleste, les voyageurs – les baptisés – ne se situent-ils pas comme ceux évoqués plus haut ? ...

Osons croire que ceux qui préfèrent regarder en avant s'interrogent pour tenter d'exploiter notre aujourd'hui ! S'enquérir de quoi sera fait demain. Quelles pourraient être de prochaines interpellations, de nouvelles chances ? ... Quels nouvelles difficultés et problèmes à résoudre ? ... Quelles victoires à tenter de remporter ?

Osons croire que ceux qui optent de porter leur regard sur le passé, loin de se noyer dans la nostalgie, réfléchissent sur ce qu'ils ont déjà vécu : leurs premiers pas, d'anciennes rencontres déterminantes, des expériences heureuses, des moments d'intense bonheur, mais également des fautes commises autrefois, des échecs, des déceptions amères ...

Osons le reconnaître : notre passé est de première importance. Car, c'est là que plongent nos origines, nos racines ! C'est dans ce terreau que se sont formés nos habitudes, nos spécificités, nos traits de caractère. Bref, notre personnalité ! Tout un capital qui constitue notre intériorité, notre jardin secret !

Reste que s'y enfermer serait une option néfaste et fort regrettable ! Sans une réelle prise de distance, nous nous rendrions prisonniers de passé. Aveuglés et incapables dès



lors de considérer notre aujourd'hui et notre avenir ! Car le temps à venir nous concerne, lui aussi ! Maintenant ! C'est aujourd'hui, le jour du salut ! C'est maintenant le moment favorable !

L'heure n'est pas à tergiverser. Que notre «oui» soit un «oui», notre «non» un «non» ! Le présent est le temps et l'espace propices pour mûrir davantage. Nous ne sommes pas créés pour capituler, mais pour aller de l'avant. Même si nous nous surprenons, telle la danse d'Echternach, de faire assez souvent deux pas en avant et un pas en arrière ! L'humour nous conduit toujours à épouser l'humilité ! Jamais la nostalgie, ni la fuite en avant irraisonnée !

Autrement dit, dans le train qui nous emporte, veillons à pratiquer l'alternance. Osons tantôt prendre la place contraire au sens du déplacement. Histoire de bénéficier des bienfaits de la gymnastique du recul et de la relecture de notre vécu : quelle a été ma vie jusqu'ici ? ...

Osons aussi, avec une même régularité prendre place dans le sens de la marche. Histoire d'entrevoir les devoirs qui restent à faire.

De fait, le principe de réalité nous intime, que nous le voulions ou non, sauf à désertier dans diverses drogues qui nous promettent cependant des paradis artificiels, de nous incarner dans le présent qui nous interroge et attend de nous tous des réponses. Comment organiser le maintenant et le plus tard ? Quelles décisions claires et concrètes adopter ? Avec quelle mentalité poursuivre aux côtés et au coude à coude avec nos co-voyageurs ? ...

Adopter la politique de l'autruche, des trois singes ? Nous boucher les oreilles ? ... Nous cacher les yeux ? ... Nous fermer la bouche ? ... Soyons lucides, courageux et entreprenants jusqu'au dernier instant. Tôt ou tard, nous aurons à quitter le train, quand sonnera pour chacun de nous l'heure de passer de ce monde vers l'au-delà !

Francis Brignon

Carnet rose

Gaston BIERO , né le 01.01.2020, fils de Mathieu BIERO et Sarah CHAPUIS

Giovanni DE GIORGI, né le 12.03.2020 fils de Stéphan DE GIORGI et Lodi GRIVEL

Ruben SCHOCKMEL, né le 03.04.2020 fils de Sébastien SCHOCKMEL et Valérie GOETZ

Letty REISS, née 10.01.2020 fille de Jean-François REISS et Jennifer MURATORE

Victor LECOMTE, né le 06.06.2020 fils de Benoit LECOMTE et Débora PETITOT

Ils nous ont quittés

Mme. Anne Caroline HERMANN 02.01.2020

Mme. Jeanne VOEGEL 03.01.2020

Mme. Thérèse ROSFELDER 12.02.2020

M. André LUTZ 05.06.2020

Horizon associatif

Assemblée générale du 3 mars 2020

Les membres de l'association se sont réunis en assemblée générale le mardi 3 Mars 2020 à 20h. Mme Monique ROSFELDER présidente de l'Association ouvre l'assemblée générale 2020, en saluant tout particulièrement, Monsieur le maire Germain LUTZ, les adjoints Denis ROSFELDER et Bernard FRINDEL, l'ensemble du comité de l'Association Loisirs et Culture, les présidentes et présidents des différentes associations ainsi que tous les membres présents. La secrétaire Eliane SCHULTZ donne ensuite lecture du procès verbal de la précédente assemblée générale en date du 13 mars 2018. La secrétaire adjointe Patricia TETU présente ensuite le rapport moral et d'activités de l'association.



Locations de nos salles :

Nous avons enregistré :

- pour le Foyer 1428 personnes - pour la salle associative multi activités 2862 personnes
- pour la salle de réunion à coté de la bibliothèque 1893 personnes.

La salle polyvalente a réuni 3500 personnes pour les sociétés locales et pour diverses fêtes et manifestations.

Monique ROSFELDER présente le rapport financier pour le foyer et Denis ROSFELDER celui pour la salle polyvalente. La situation financière de notre Association est saine. Les réviseurs aux comptes Jacqueline WINDENBERGER et Jérôme BOUR donnent lecture du rapport. Les membres de l'Association Loisirs et Culture approuvent le Bilan de l'exercice 2018, ils donnent quitus entier et sans réserves au comité, aux trésoriers et aux commissaires aux comptes pour leur gestion. La résolution est acceptée à l'unanimité.

Pour l'année 2020 Jacqueline WINDENBERGER et Roger ROSFELDER ont été désignés comme commissaires aux comptes.

Les trésoriers présentent les projets de budget pour 2020 pour l'Espace Associatif et la salle polyvalente, qui sont approuvés.

TARIFS des LOCATIONS restent inchangés :

Salle polyvalente:

- Pour les associations locales : 350€ (toutes manifestations confondues)
- Pour les personnes du village : 340€ + charges réelles
- Pour les personnes de l'extérieur : 600€ + charges réelles
- Location garniture (table + banc) **gratuite pour les associations**

Contacts pour les réservations:

Salle polyvalente

Denis ROSFELDER (03 88 08 75 16).

L'espace associatif et culturel

Monique ROSFELDER (03 88 08 20 96)

Salle Espace Associatif :

Pour les personnes habitant Valff :	location foyer + cuisine : de mai à septembre	160 €
	d'octobre à avril	190 €
	salle supplémentaire	50 €
	enterrement, 1/2 journée ponctuelle	80 €
Peronnes extérieures :	location foyer + cuisine :	370 €
	salle supplémentaire	80 €
Pour les associations locales :	association à faible passage	30 € / an
	association à passage moyen (1 à 2 fois/mois)	50 € / an
	association à passage régulier	100 € / an
	voire hebdomadaire	150 € / an

Renouvellement du bureau:

Le poste de trésorier de l'espace associatif étant toujours vacant, l'assemblée procède à un vote secret entre deux candidats et c'est M. Bernard FRINDEL (12 voix) qui l'emporte face à M. Jérôme BOUR (8 voix)

Le bureau se compose donc comme suit :

Présidente : Monique ROSFELDER Vice-présidents : Denis ROSFELDER, Jean-Michel OBRECHT

Secrétaires : Eliane SCHULTZ, Patricia TETU

Trésoriers : Denis ROSFELDER Bernard FRINDEL

HORIZON NEUF:

A partir du mois de juillet 2020 le bulletin Horizon Neuf ne paraîtra plus que deux fois dans l'année mais sera distribué gracieusement par les bénévoles des associations locales dans toutes les boîtes aux lettres du village, les frais d'impression étant pris en charge par la commune. Il existera toujours la possibilité de le consulter par voie dématérialisée (demande à faire par courriel à horizonneuf.valff@orange.fr)

DIVERS

«Oschterputz»

Toutes les associations sont invitées à participer à cette démarche. Manifestation annulée suite aux réserves sanitaires du COVID 19.

« Clair de Nuit » »

Cette manifestation aura lieu cette année à Valff du 31 juillet 2020 au 2 août 2020. Manifestation annulée suite aux réserves sanitaires du COVID 19.

« Archives de Valff »

Messieurs Rémy et Frédéric VOEGEL nous proposent de retrouver les archives associatives de M.Antoine MULLER sur internet au fur et à mesure de leur mise en ligne et dont on peut déjà en voir une partie sur les deux sites suivants : www.histoiredevalff.fr, www.facebook.com/histoiredevalff.

La présidente remercie chaleureusement les membres du comité et les bénévoles d'associations qui participent aux différentes manifestations. L'assemblée générale est close à 22heures et pour terminer, les membres ont été conviés au verre de l'amitié.

Suite à un incident technique, le présent article du FC Valff, qui aurait dû paraître dans le dernier numéro d'Horizon Neuf, n'a pu être imprimé. Nous prions nos lecteurs de nous excuser et les remercions pour leur compréhension.



Concernant le côté sportif du FC Valff, la fin de la première partie de la saison s'est achevée avec un résultat honorable pour l'équipe 1 qui termine en 4ème place avec 2 matchs en retard. L'objectif étant de confirmer cette bonne moitié de championnat l'année prochaine. L'équipe 2 et super vétéran terminent quant à elles cette première phase au bas du classement. Pour l'équipe 2, ces résultats sont essentiellement dus à un effectif réduit et ceci pour diverses raisons. Il faut espérer que la seconde partie de saison leur sera plus favorable.

L'équipe jeune U15 termine cette première partie de saison à la troisième place du classement grâce à ses résultats réguliers tout en faisant face à l'absence du gardien, pour cause de blessures, durant quelques matchs.

Après un début de saison difficile, l'équipe U13 a su réagir par quelques belles victoires pour finalement se hisser provisoirement à la troisième place.

Concernant les diverses activités indispensables à la vie du club, nous tenons tout d'abord à remercier les habitants du village pour leurs dons effectués lors de la vente des cartes de soutien du mois de novembre.

Comme nous l'avons déjà évoqué, nous avons entrepris des travaux de rénovation, en remettant au goût du jour les murs, plafonds ainsi que les luminaires de la salle et de la cuisine, rendant ainsi le club house plus accueillant. Pour que ces travaux n'interfèrent pas avec le bon fonctionnement du club, ils ont été effectués au mois de juillet 2019. Le délai a été respecté grâce à l'engagement des bénévoles qui nous ont aidés à mener à bien l'ensemble de la rénovation dont vous pouvez voir le résultat sur les photos ci-dessous.



Un grand merci à tous les bénévoles avec une mention particulière à M. Francis KUHN, sans qui cette rénovation n'aurait pu se faire aussi rapidement. Ces travaux ne sont qu'une première phase d'une remise à neuf dont la suite est prévue au rez-de-chaussée qui en a également grand besoin. Là aussi nous devons rafraîchir murs, plafonds et luminaires.

Comme vous le constatez, le comité du FC Valff met beaucoup d'énergie pour faire vivre le club et ainsi perdurer

dans le temps. Cette volonté est également visible à travers nos manifestations qui permettent de mettre en valeur, non seulement notre club, mais également le village et la commune en général. Ces changements et évolutions sont possibles grâce à un composant indispensable et qui devient de plus en plus rare pour toutes les associations, le bénévole.

Bubble foot

Pour clôturer la première partie de saison, la section jeune a organisé au mois de Décembre une sortie pour les équipes U13 et U15 évoluant au club. Celle-ci s'est déroulée au Powershot à Illkirch et a permis aux jeunes, mais également aux éducateurs, de découvrir et de pratiquer avec beaucoup d'éclats de rire le bubble foot mais aussi le tennis-ballon et le foot en salle. Cet après-midi s'est poursuivi avec une soirée conviviale sous forme d'apéritif dînatoire en présence des parents, un agréable moment d'échange et de détente.

Sur le plan sportif, les entraînements ont pu reprendre fin février pour l'ensemble des équipes malgré le temps très humide de ce début d'année. Les premiers matchs de championnat auraient dû débiter le week-end du 07 et 08 mars,



mais ont tous été reportés à une date ultérieure suite à une décision de la préfecture annulant toutes les rencontres du Grand Est pour faire face à l'épidémie du coronavirus. Nous n'avons pas d'autres choix que de respecter cette décision mais aussi d'appliquer les consignes d'hygiène pour tenter d'atténuer la propagation de l'épidémie. Actuellement nous attendons les prochaines décisions pour la suite des rencontres sportives.

Comme vous le savez, toutes les activités sportives ont dû être suspendues en raison de la pandémie. Les entraînements ont donc été arrêtés début mars avant le confinement de la population et les matchs retour ont tout simplement été annulés pour l'ensemble des catégories. Au moment de la rédaction de l'article, nous ne savons toujours pas à quelle date nous pouvons reprendre la pratique du football ni dans quelles conditions. Nous attendons les directives de la ligue à ce sujet. Le classement pris en compte est donc celui de la première partie de saison.

Autres conséquences du confinement, les manifestations prévues aux mois de mai et juin, à savoir le tournoi des jeunes et le marché aux puces, ont également dû être annulés. Comme pour beaucoup d'associations ces annulations ont une incidence non négligeable sur la trésorerie du club que nous essayons de gérer au mieux.

En tout cas l'essentiel est bien évidemment de rester en bonne santé et, malgré une accalmie de la propagation de la pandémie, de respecter encore les gestes barrières. Portez-vous bien.

Société de musique Alsatia

Une nouvelle présidente pour la société de musique

Lors de notre dernière assemblée générale, notre président Jean-Claude Schmitt a émis le souhait d'arrêter sa fonction qu'il assurait depuis 19 ans. Jean-Claude a intégré la musique en 1964. Il a été élu vice-président en 1983 sous la présidence de Pierre Rosfelder. Suite au décès de Pierre survenu en février 2000, Jean-Claude assura la fonction de président par intérim et ce jusqu'à son élection officielle en février 2001.



Jean-Claude restera bien sûr membre de la musique et continuera à jouer du trombone. Son expérience et ses conseils sur l'organisation et l'administration de nos diverses manifestations seront très utiles au nouveau comité. Merci à Jean-Claude pour toutes ces années au service de notre société de musique.

Elue à l'unanimité par le nouveau comité, c'est Stéphanie Lesage qui succède à Jean-Claude. Stéphanie a intégré la musique en 1999 en tant que clarinettiste. Une première réaction de Stéphanie, notre nouvelle présidente : «J'espère que nous ferons aussi bien que le précédent comité avec une petite touche de fraîcheur.» Nous lui souhaitons beaucoup de succès dans cette nouvelle fonction et lui assurons bien sûr tout notre soutien aussi bien dans la continuité que dans les nouveautés.

Un nouveau comité élu



Le nouveau comité :

De gauche à droite : Raymond Hertzog, Philippe Boff, Laurent Lesage notre directeur, le vice-président Joseph Rosfelder, la secrétaire Isabelle Lambert, Stéphanie Lesage notre nouvelle présidente, le président d'honneur Jean-Claude Schmitt, Materne Saas, Virginie Burgstahler, le trésorier André Rosfelder, la vice-présidente Céline Schaeffer.

Un autre changement au comité a eu lieu. En effet, Materne Saas vice-président depuis 2001 a souhaité céder sa place, tout en restant dans le comité. Materne, trompettiste depuis 1965, c'est notre Monsieur bande son et vidéo. C'est à lui que nous devons les montages vidéo diffusés lors de nos concerts, ainsi que les enregistrements de nos différents concerts. C'est Céline Schaeffer qui s'est proposée à ce poste et a également été élue à l'unanimité par le comité. Céline est flûtiste et a intégré la musique en 1999.

Ces élections se sont déroulées un peu avant le confinement. Et les premières décisions du comité et de la nouvelle présidente n'étaient pas faciles. Vu la situation sanitaire il a fallu annuler toutes les répétitions et ce jusqu'à nouvel ordre. Il a également fallu annuler notre séjour en Mayenne ainsi que notre soirée asperges.

Quant au concert d'automne, prévu le 8 novembre, à l'heure où nous rédigeons cet article nous ne pouvons prédire ce qu'il en sera de la crise sanitaire, et même si celle-ci devait rapidement cesser, nous n'aurons pas le nombre de répétitions nécessaires pour monter un concert digne de ce nom. C'est pourquoi nous préférons annuler ce rendez-vous annuel. Mais cela ne nous empêche pas de jouer de la musique. Et sur l'initiative de Materne, un orchestre confinement s'est créé. Chaque musicien s'est enregistré à domicile et a envoyé la vidéo à Materne. Puis celui-ci a d'abord dû mixer le son, la difficulté étant de synchroniser chaque instrument. Puis il a réalisé un montage vidéo avec les différents participants. Cette vidéo est visible sur le site FaceBook © De Valva à Valff.

Tous les membres de la musique vous souhaitent de belles vacances d'été, malgré les consignes sanitaires encore en cours. Prenez soin de vous.

Avis aux amateurs de musique, débutant(e), ou confirmé(e), jeunes et adultes.

La date de la reprise des répétitions n'est à ce jour pas connue. Elles se passent **les vendredis à Valff au local des associations à 20h15**. Pour tout renseignement merci de contacter notre présidente, Mme Stéphanie Lesage au 06.13.86.18.15.

Amicale des retraités

Les responsables de l'amicale des retraités se réjouissent d'accueillir leurs anciens amis(es) ainsi que toutes les personnes intéressées de Valff et des villages environnants pour passer ensemble des après-midis récréatifs. La première rencontre aura lieu le **1er Septembre à 14 heures** au foyer culturel. Par la suite ces rendez-vous auront lieu **tous les 1er et 3e mardi du mois**. Venez vous joindre à nous, amenez vos amis et connaissances pour passer quelques heures de détente en jouant aux cartes ou simplement pour un brin de causerie autour d'une table garnie de café, thé et gâteaux.



Les personnes intéressées peuvent se renseigner au 09 51 47 88 18

UNIAT

Depuis 1924, l'association UNIAT dont le siège est à Strasbourg, est au service de tous les assurés sociaux pour les informer et les aider dans leurs démarches. L'UNIAT peut intervenir auprès des instances concernant vos droits dans différents domaines : accident du travail, maladie professionnelle, handicap et dépendance, invalidité, retraite, veuvage, chômage, fiscalité.

Des permanences ont lieu à **Obernai à l'Espace Athic, rue Athic, tous les quatrième mardis des mois impairs** de 10h30 à 11h30.

Contact : Jean Pierre Bovillaquet, section Obernai et environs, 3 bis rue du Moulin à Valff. Tél : 06 30 12 57 79.



APP de Valff

Comme beaucoup d'autres associations, l'amicale de pêche de Valff a très bien démarré l'année 2020 avant de subir de plein fouet les conséquences du confinement.... Nous avons dû annuler notre grand concours de pêche du 8 Mai ainsi que notre pêche nocturne du 13 juin.... Nous n'avons vendu aucune carte de pêche entre le 15 Mars et le 31 Mai, période qui est habituellement le démarrage de la saison de pêche. Le manque à gagner est énorme pour notre association. Aucune rentrée d'argent en 2 mois et demi....



Heureusement depuis que la pêche à la gravière a pu rouvrir le lundi 25 Mai, nous avons quelques demandes. Et surtout les pêcheurs ont été libérés ! Cette année devait être une période charnière pour notre association car le projet d'un nouvel étang de pêche est en cours. Il devrait voir le jour l'année prochaine et son aménagement nécessitera du travail et bien sûr de l'argent ! Quelles seront les conséquences de ce déménagement ? Quand est ce que cet étang sera praticable ? Pourra-t-on encore accéder à la gravière pour pêcher ? L'association survivra-t-elle à ce changement ?

En effet la vente des cartes de pêche de la gravière représente 80% des recettes de notre amicale. Espérons que le propriétaire de la gravière, la mairie et notre association trouveront un terrain d'entente. Les réunions successives vont dans ce sens mais avec cette période de doute, qu'en sera-t-il ? Beaucoup de questions se posent.... Nous n'aurons certainement pas toutes les réponses mais nous ferons notre possible pour pouvoir accueillir les pêcheurs dans les meilleures conditions. Bien sûr nous communiquerons avec vous pour vous tenir informés de tous ces changements. En espérant vous revoir bientôt au bord de l'eau !

Cyclo Club

L'été est de retour et avec lui l'espoir qu'en cette année très spéciale ce fléau mondial finisse par régresser, afin de nous permettre de sillonner nos agréables petites routes de campagne et grimper sur nos verdoyants sommets vosgiens plus sereinement.



Notre «Journée du vélo / 38ème Randonnée de la Kirneck», qui n'a pas pu être organisé en 2019, par manque de monde, n'aura pas lieu non plus en 2020, victime du Covid-19 !

C'est vraiment à contrecœur que le Comité a dû prendre cette décision, comme d'ailleurs tous les clubs dont les manifestations étaient prévues sur un large premier semestre voire au-delà ! Avec le très ferme espoir qu'en 2021 nous puissions rebondir et réorganiser cette journée qui a fait la renommée de Valff du Nord au Sud de l'Alsace. L'appel à quelques personnes qui voudraient nous aider pour cette journée reste néanmoins d'actualité.

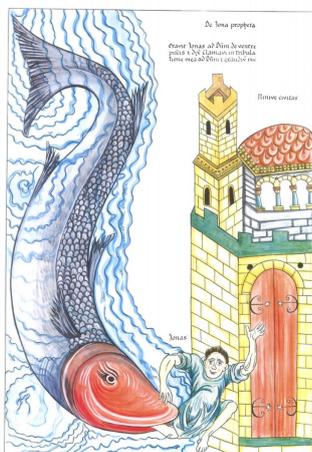
Le club souhaite à tous les lecteurs, et à leurs proches, tout d'abord, de passer au travers des mailles du coronavirus, de vivre d'excellentes vacances et un été permettant un épanouissement personnel et sportif.

Donneurs de sang

Les deux dernières séances de don de l'année auront lieu le **17 septembre** et le **5 novembre**. Evidemment nous appelons les personnes en bonne santé de 18 à 70 ans à se présenter. Les dons sont insuffisants actuellement et l'Établissement Français du Sang lance un appel urgent. Merci



Jardin du Livre



Visitez le Jardin du Livre
avec les illustrations
du « Jardin des délices »
ou « Hortus Deliciarum »,
rédigé au XII ème siècle
au Mont Sainte-Odile.

Ce trésor de l'Alsace médiévale
présente en planches dessinées
le savoir de l'époque.

Le vendredi à 17h

du 19 juin au 25 septembre 2020

1 rue de l'Église
VALFF

Pour des raisons sanitaires, les places sont limitées
et le masque obligatoire jusqu'à nouvel ordre.

Vous pouvez vous inscrire par téléphone au
03 88 08 21 09 (A. Bour) ou
06 82 33 78 37 (L. Colombo) ou

sur notre site www.lejardindulivre.fr

Participation libre ou possibilité d'acquérir
une de nos publications.



Question récurrente à propos du figuier à l'entrée du jardin :

Est-ce qu'on pourra manger toutes ces figues ?

La réponse est négative, car ce figuier est une variété mâle - un caprifiguier- qui ne produit que des fruits ratatinés, spongieux au goût fade. Si nous habitons au sud de Lyon la petite guêpe pollinisatrice, nommée blastophage arriverait éventuellement à en féconder quelques unes et les rendre mangeables. Une autre solution réside dans la greffe. Nous lançons donc un appel aux familiers de cette technique arboricole afin de rendre nos figues comestibles

Quoi de neuf à l'AGF ?

Cette période inédite due au COVID 19 a chamboulé complètement la vie de notre association. Comme tout organisme employant des salariés il fallait mettre en place les précautions sanitaires au siège comme dans les structures dont elle assure la gestion. La plupart des lieux d'accueil ont été fermés sur le département sauf certains qui prenaient en charge les enfants des personnels soignants. Beaucoup de salariés étaient ainsi en chômage partiel ou en télétravail. L'AGF a fait tout son possible pour accompagner les parents en leur proposant des activités pour occuper les enfants et des conseils ou visioconférences pour les adultes sur des sujets divers.



Les activités proposées aux adhérents ont également été arrêtées pour cause de confinement. La plupart ne reprendront qu'à **la rentrée de septembre**. Mais pour les enfants il faut penser à planifier les activités de la période estivale. L'AGF propose des solutions pour tous les âges. Cet été de nombreuses animations à la journée auront lieu à la ferme éducative de Rhinau.

Durant cette période, seront proposés des accueils de loisirs à la journée pour les enfants âgés de 6 à 13 ans. Venir passer ses vacances à la ferme, c'est : découvrir les animaux de la ferme et répondre à leurs besoins ; apprendre à cuisiner les plantes ; découvrir la faune et la flore ; apprendre à reconnaître les traces et indices des animaux ; faire des balades avec les ânes, etc... et surtout, vivre des moments inoubliables !!! N'hésitez pas à consulter le site : <https://www.agf67.fr/enfance-periscolaire/ferme-educative/>

Et dès la rentrée de septembre les activités (yoga , Gym, Activités seniors, conférences, ...) reprendront dans les différentes sections et au Centre Social et Familial AGF de Benfeld

Voici quelques temps forts au CSF de Benfeld :

- **Vendredi 11 septembre** : Apéro de Rentrée – à partir de 15h
- **Vendredi 25 septembre** : Spectacle « L'autopsie du couple » de Véronique POISSON au Cinéma Rex de Benfeld – horaire à définir
- **Novembre 2020** : Mois de l'apprentissage – conférences, café parents sur le thème de l'apprentissage
- **Dimanche 24 janvier 2021** : «Journée Jeux» à la Salle des Fêtes de Benfeld

Pour tout renseignement s'adresser :

Site : <https://benfeld.agf67.fr/>, Adresse : 10 rue du grand rempart, 67230 Benfeld
Téléphone : 03 88 74 44 13 E-mail : benfeld@agf67.fr
ou à la responsable de la section de VALFF : Jacqueline WINDENBERGER (03 88 08 49 88)

Sapeurs Pompiers

Comme toutes les années à pareille époque et ceci à partir du **11 novembre 2020**, l'Amicale des sapeurs pompiers de Valff passera dans votre foyer pour le **traditionnel calendrier**. Elle vous remercie d'avance pour le bon accueil que vous réserverez à nos soldats du feu.

CALENDRIER 2021											
OCTOBRE		NOVEMBRE		DECEMBRE		JANVIER		FEBVRIER		MARS	
01	02	01	02	01	02	01	02	01	02	01	02
03	04	03	04	03	04	03	04	03	04	03	04
05	06	05	06	05	06	05	06	05	06	05	06
07	08	07	08	07	08	07	08	07	08	07	08
09	10	09	10	09	10	09	10	09	10	09	10
11	12	11	12	11	12	11	12	11	12	11	12
13	14	13	14	13	14	13	14	13	14	13	14
15	16	15	16	15	16	15	16	15	16	15	16
17	18	17	18	17	18	17	18	17	18	17	18
19	20	19	20	19	20	19	20	19	20	19	20
21	22	21	22	21	22	21	22	21	22	21	22
23	24	23	24	23	24	23	24	23	24	23	24
25	26	25	26	25	26	25	26	25	26	25	26
27	28	27	28	27	28	27	28	27	28	27	28
29	30	29	30	29	30	29	30	29	30	29	30
31		31		31		31		31		31	

Offert par Génération VFF - <http://www.valff.org.fr> - Réimpression autorisée sans support publicitaire.

Chorale Ste Cécile de Valff

Fête Des Récoltes

À LA SALLE POLYVALENTE
DE VALFF

Dimanche 18 Octobre 2020

Au programme :

**Horaire
à définir**

- **Célébration Eucharistique** avec "Erntedankfest"
Suivie de l'Apéritif
- **Tombola**

12 h 00

- **Déjeuner : Menu à 18 euros**
Pot-au-feu avec sa garniture – Dessert & Café

Uniquement sur réservation **avant le 07 octobre 2020**
au **03 88 08 20 96** Monique ROSFELDER
ou au **03 88 08 74 32** Patricia TETU



Horizon municipal

Séance du 25 mai 2020

Ont été élus dans leurs fonctions de conseillers municipaux ::

- M. Germain LUTZ
- Mme. Monique ROSFELDER
- M. Bernard FRINDEL
- Mme. Denise LUTZ-ROHMER
- M. Denis ROSFELDER
- Mme. Patricia JACOB
- M. Bernard HIRTZ
- Mme. Emmanuelle VAN DER GIESSEN
- M. Jean-Pierre VOEGEL
- Mme. Patricia TETU
- M. Séraphin VOEGEL
- Mme. Valérie WEHREL
- M. Christophe PETER
- Mme. Audrey HATTERER-NOURRY
- M. Laurent COLOMBO

ÉLECTION DU MAIRE

- Nombre de votants (enveloppes déposées) 15
- Nombre de suffrages blancs (art. L. 65 du code électoral) 1
- Nombre de suffrages exprimés 14

M. Germain LUTZ a été proclamé maire et a été immédiatement installé.

ELECTION DES ADJOINTS

- Nombre de votants (enveloppes déposées) 15
- Nombre de suffrages exprimés 15
- Majorité absolue 8

Ont été proclamés adjoints et immédiatement installés :

Mme Monique ROSFELDER ▯ 1ère Adjointe, M. Bernard FRINDEL ▯ 2ème Adjoint, Mme Denise LUTZ-ROHMER ▯ 3ème Adjointe et M. Denis ROSFELDER ▯ 4ème Adjoint



LECTURE DE LA CHARTE DE L'ELU LOCAL

1. L'élú local exerce ses fonctions avec impartialité, diligence, dignité, probité et intégrité.
2. Dans l'exercice de son mandat, l'élú local poursuit le seul intérêt général, à l'exclusion de tout intérêt qui lui soit personnel, directement ou indirectement, ou de tout autre intérêt particulier.
3. L'élú local veille à prévenir ou à faire cesser immédiatement tout conflit d'intérêts. Lorsque ses intérêts personnels sont en cause dans les affaires soumises à l'organe délibérant dont il est membre, l'élú local s'engage à les faire connaître avant le débat et le vote.
4. L'élú local s'engage à ne pas utiliser les ressources et les moyens mis à sa disposition pour l'exercice de son mandat ou de ses fonctions à d'autres fins.
5. Dans l'exercice de ses fonctions, l'élú local s'abstient de prendre des mesures lui accordant un avantage personnel ou professionnel futur après la cessation de son mandat et de ses fonctions.
6. L'élú local participe avec assiduité aux réunions de l'organe délibérant et des instances au sein desquelles il a été désigné.
7. Issu du suffrage universel, l'élú local est et reste responsable de ses actes pour la durée de son mandat devant l'ensemble des citoyens de la collectivité territoriale, à qui il rend compte des actes et décisions pris dans le cadre de ses fonctions.

Séance du 2 juin 2020

ORGANISATION ET CONSTITUTION DES COMMISSIONS COMMUNALES

- M. Germain LUTZ, Maire
Administration générale, Finances, Urbanisme, Ecoles, Paroisse, Bâtiments, Environnement, Communauté des Communes
- Mme Monique ROSFELDER, 1ère Adjointe au Maire
En charge de la Vie culturelle, le Suivi du monde associatif, les Affaires Sociales, l'Enfance et la Jeunesse, l'Embellissement du village
- M. Bernard FRINDEL, 2ème Adjoint au Maire
Responsable du Service Technique, de la Gestion des Bâtiments Communaux et référent Cimetière/ Columbarium
- Mme Denise LUTZ-ROHMER, 3ème Adjointe au Maire
En charge des Finances, du Suivi des affaires générales, des Ecoles et de la Communication
Déléguée à la Communauté de Communes du Pays de BARR
- M. Denis ROSFELDER, 4ème Adjoint au Maire
Référént de l'Urbanisme et du Cadastre, Responsable Eau, Assainissement, Forêts et Agriculture, Salle Polyvalente.

COMPOSITION DES COMMISSIONS

- **Commission des Finances**
Président : Denise LUTZ-ROHMER ; membres élus : Germain LUTZ, Monique ROSFELDER, Bernard FRINDEL, Denis ROSFELDER, Patricia JACOB, Patricia TÊTU, Audrey HATTERER-NOURRY
- **Commission Bâtiments**
Président : Bernard FRINDEL ; membres élus : Germain LUTZ, Denis ROSFELDER, Emmanuelle VAN DER GIESSEN, Christophe PETER, Valérie WEHREL
- **Commission d'Appel d'Offres et d'ouverture des plis relatifs aux Marchés Publics**
Président : Germain LUTZ ; membres élus : Monique ROSFELDER, Bernard FRINDEL, Denis ROSFELDER, Bernard HIRTZ, Jean-Pierre VOEGEL, Laurent COLOMBO
- **Commission Ecole**
Membres élus : Germain LUTZ, Denise LUTZ-ROHMER, Monique ROSFELDER
Suppléantes : Audrey HATTERER-NOURRY, Valérie WEHREL
- **Commission Communication et Affaires Générales**
Présidente : Denise LUTZ-ROHMER ; Membres élus : Germain LUTZ, Monique ROSFELDER, Emmanuelle VAN DER GIESSEN, Laurent COLOMBO, Patricia JACOB
- **Commissions Vie Associative – Culture et Affaires Sociales**
Président : Monique ROSFELDER ; membres élus : Denis ROSFELDER, Denise LUTZ-ROHMER, Patricia TÊTU, Audrey HATTERER-NOURRY, Emmanuelle VAN DER GIESSEN
- **Commission de l'Embellissement, de l'Environnement et du Tourisme**
Président : Monique ROSFELDER ; membres élus : Germain LUTZ, Denise LUTZ-ROHMER, Patricia TÊTU, Audrey HATTERER-NOURRY
- **Communauté des Communes**
Membres élus : Germain LUTZ, Denise LUTZ-ROHMER
- **Commission Urbanisme-Cadastre**
Président : Denis ROSFELDER , membres élus : Germain LUTZ, Bernard FRINDEL, Monique ROSFELDER, Denise LUTZ-ROHMER, Bernard HIRTZ, Jean-Pierre VOEGEL, Christophe PETER, Valérie WEHREL
- **Commission Voirie – Eau – Assainissement**
Président : Denis ROSFELDER ; membres élus : Germain LUTZ, Bernard FRINDEL, Séraphin VOEGEL, Jean-Pierre VOEGEL

• Commission Forêts – Agriculture

Président : Denis ROSFELDER ; membres élus : Bernard FRINDEL, Bernard HIRTZ, Séraphin VOEGEL, Christophe PETER, Jean-Pierre VOEGEL

• Commission Cimetière – Columbarium – Paroisse

Président : Bernard FRINDEL ; membres élus : Germain LUTZ, Monique ROSFELDER

DESIGNATION DE DEUX DELEGUES « EAU POTABLE » SDEA

M. Germain LUTZ est désigné au poste de délégué pour la commune de Valff.

DESIGNATION DE DEUX DELEGUES AU RELAIS DU SMICTOM

Déléguée titulaire : Emmanuelle VAN DER GIESSEN, délégué suppléant : Laurent COLOMBO

DESIGNATION DES DELEGUES AUPRES DE L'EPFL

Délégué titulaire : Germain LUTZ, délégué suppléant : Bernard FRINDEL

DESIGNATION DU DELEGUE LOCAL DU CNAS

M. Germain LUTZ est désigné en qualité de délégué élu, Mme Marie-Andrée HUSSER en qualité de déléguée des agents,

DELEGATION DU MAIRE

Le conseil municipal décide à l'unanimité, pour la durée du présent mandat, de confier à M. le Maire les délégations suivantes :

- Fixer dans les limites d'un montant, les tarifs des droits de voirie, de stationnement, de dépôt temporaire sur les voies, et autres lieux public et, d'une manière générale, des droits prévus au profit de la Commune qui n'ont pas un caractère fiscal
- décider de la conclusion et de la révision du louage de choses pour une durée n'excédant pas 12 ans,
- passer les contrats d'assurance ainsi que d'accepter les indemnités de sinistre y afférentes,
- créer et modifier les régies comptables nécessaires au fonctionnement des services municipaux,
- prononcer la délivrance et la reprise des concessions dans le cimetière,
- accepter les dons et legs qui ne sont grevés ni de conditions ni de charges,
- fixer les rémunérations et de régler les frais et honoraires des avocats, notaire, huissiers de justices et experts,
- exercer au nom de la Commune, les droits de préemption définis par le Code de l'Urbanisme, que la Commune en soit titulaire ou délégataire,
- intenter, au nom de la Commune, les actions en justice ou de défendre la Commune dans les actions intentées contre elle,
- De réaliser les lignes de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par le Conseil Municipal
- D'autoriser, au nom de la Commune, le renouvellement de l'adhésion aux associations dont elle est membre

FIXATION DE L'INDEMNITE DU MAIRE ET DES ADJOINTS

A compter du 1er Juin 2020, le montant des indemnités de fonction du Maire et des Adjointes est, dans la limite de l'enveloppe budgétaire constituée par le montant des indemnités maximales susceptibles d'être allouées aux titulaires de mandats locaux par l'article L.2123-23 précité, fixant les taux suivant après une revalorisation. Pour le Maire , 51.6% de l'indemnité brut et pour chacun des 4 Adjointes 19.8% de l'indice brut.

FIXATION DES TAUX D'IMPOSITION DES IMPOTS LOCAUX POUR 2020

	2019	Moyenne Départementale	Moyenne Nationale
FONCIER BATI	6.60%	17.50%	21.59%
FONCIER NON BATI	29.52%	63.57%	49.72%

M. le maire propose de maintenir pour l'an prochain les taux de 2020. Après délibération, le conseil municipal adopte à l'unanimité la proposition du maire.

DEMANDE DE SUBVENTION

Pour le vote du Budget 2020, M. le Maire propose de :

- verser la subvention de 200,-€ aux 14 Associations Locales :
- attribuer aux associations suivantes une subvention, dans le cadre du vote du budget :

AGF du Bas-Rhin , Aides, Arahm , Amis du Mémorial, Association Art et Lumières , Fondation du Patrimoine, Prévention Routière, Croix-Rouge Française, Association Pèlerinage Tambov, Société d'Histoire et d'Archéologie, Souvenir Français , Union Nationale des Combattants de Barr, Barr Entr'Aide.



COMMUNICATIONS

- L'adjudication de Bois du Samedi 11 Janvier 2020 s'élève à 1160,- €. Et les ventes de grumes (Ets MANGIN) s'élèvent à 2704.99 €, l'adjudication de l'herbe du Jeudi 28 Mai 2020 s'élève à 877,- €

- Le 27 février 2020 a été décerné le diplôme pour 20 années au service des Collectivités locales, avec médaille d'Argent à M. Pierre RITTER. La remise de la médaille aura lieu lors des vœux du Maire 2021

- ***A partir de Juillet, le bulletin Horizon Neuf sera pris en charge par la Commune, ne paraîtra plus que 2 fois par an et sera distribué dans tout le village et mis en ligne sur le site de la commune.***

- Des travaux d'entretien et pose d'enrobés sont prévus au giratoire (Restaurant « Au Tilleul) et jusqu'au panneau d'agglomération.

- Reprise de l'Ecole le mardi 02 Juin 2020 par les CM2, les autres niveaux suivront

- M. Claude ANDRES a fait un recours gracieux contre le PLU-I de la Communauté de Communes de BARR pour la parcelle cadastrée en section 09 n°364. La Communauté de Communes lui a adressée un courrier de retour négatif et a donné plusieurs autres dossiers de recours à l'avocat SOLER-COUTEAUX pour garantir et sécuriser notre PLU-I

- M. Martial MARTZ a exercé un recours selon l'article R490-7 du code de l'urbanisme envers la « SCI L'huilerie » (SCHAETZEL) pour un problème de manquement de place de stationnement.

M. le Maire est allé voir M. Jean-Pascal VOROS (propriétaire) qui lui a fait une attestation sur l'honneur pour la création de 3 places de stationnement supplémentaires dans la cour non mentionnées sur le permis de construire. Une copie de l'attestation a été remise à M. MARTZ. Pour la création d'un commerce, l'autorisation d'exploiter sera accordé par la Sous-Préfecture de Sélestat-Erstein.

- Le montant de la contribution de fonctionnement 2020 du SDIS pour la Commune de Valff est de 14 968.49 € étant donné que la Commune dispose d'un Corps de Sapeurs-Pompiers. Le coût par habitant est de 11.35 € pour 1319 personnes. La contribution contingente Incendie est de 10 343.12 € Avec Corps de Sapeurs-Pompiers □ 7,842€ / habitant, sans Corps de Sapeurs-Pompiers □ 19,190 € / habitant soit 25 311.61 €

- Annulation de Clair de Nuit pour 2020 après concertation avec les associations de Valff et des acteurs économiques du territoire. Mais nous sommes partants pour l'année prochaine.

- Suite au confinement dû à la COVID-19, toutes les fêtes et animations ont été annulées. Prochaine fête □ Fête des récoltes le 18 Octobre 2020 (si le contexte sanitaire le permet)

Fleurissement 2019

Fleurir c'est donner de la couleur et de la bonne humeur à notre cadre de vie.

Fleurir c'est aussi accueillir, procurer convivialité à nos hôtes et bien-être autour de nous. C'est ce que recherchent les employés communaux et l'équipe de bénévoles en fleurissant le cœur du village. Ils s'appliquent à marier les différentes variétés et harmonisent les couleurs. Ils ont plaisir à prendre soin de leurs plantations tout au long de la belle saison. Ce travail d'amateur est salué par les regards attentifs et connaisseurs. Fleurir c'est aussi l'amour de la nature, la passion, la créativité. Grâce à tous les talents, si différents, VALFF participe chaque année, avec succès, au concours des maisons fleuries organisé par le l'ADT (Alsace destination tourisme), ainsi qu'au concours de fleurissement organisé par l'Office de Tourisme du Pays de Barr.



Les lauréats sont :

- **Catégorie « Maison Fleurie »** : M. René ANDRE, Mme Monique BODEIN, Mme Catherine GALLIAN, M. Jean-Pierre GLEITZ, M. Thierry HOFFBECK, Mme Marianne KEIL, M. René LEOPOLD, M. André LUTZ, M. Jacques PETITFILS, M. André ROSFELDER, M. Dominique SCHULTZ, M. Sébastien SITTler, M. Bernard SUR, M. Alexandre TRUFFIER, M. Antoine VETEN, M. Denis VOROS, M. Joseph VOROS, M. Christophe WAGENTRUTZ

- **Catégorie « Maison avec jardin visible »** : M. Joseph ACKER, M. Jean-Claude JOST

- **Catégorie « Commerces, Restaurants »** : Garage VOEGEL, Restaurant « Au Soleil », Restaurant « Au Tilleul », Restaurant « Les 3 Oies ».



« La vie est tellement plus belle avec des fleurs »



Les déchets, j'en fais quoi ?



La Bibliothèque est en ligne !

Ces dernières semaines, le fonctionnement de votre bibliothèque municipale s'est adapté pour répondre aux exigences sanitaires et à la génération internet : gestion des accès, affichage de consignes d'hygiène, mise à disposition de gel hydroalcoolique, désinfection des retours ..., le tout en accord avec les recommandations de la BDBR (bibliothèque de prêts du Bas Rhin). En plus, l'équipe des bénévoles, avec le support de la commune et du prestataire informatique (Microbib), **a mis le catalogue de la bibliothèque sur Internet**. Le but est de faciliter votre choix et de vous permettre de réserver en toute quiétude depuis chez vous. Il vous suffit de vous rendre sur le site : www.bibliotheque-valff.fr.



Que vous soyez ou non un lecteur abonné à la bibliothèque, vous pouvez à présent consulter librement la liste de nos livres, BD, magazines, documents ... Les lecteurs peuvent se connecter et réserver les livres qu'ils pourront ensuite venir chercher à la bibliothèque. A la première connexion, il vous faudra saisir votre identifiant (votre numéro de carte de lecteur) et un mot de passe constitué de 4 chiffres : 2 chiffres pour votre jour de naissance et deux chiffres pour votre mois de naissance. Des petits didacticiels sont disponibles sur notre page Facebook [@bibliotheque.municipaledervalff](https://www.facebook.com/bibliotheque.municipaledervalff). Vous pouvez aussi nous laisser un message à l'adresse valff.bibliotheque@gmail.com ou par téléphone au 03 88 08 73 78, ou vous renseigner auprès des bénévoles aux horaires d'ouverture.

La bibliothèque est à nouveau ouverte les mercredis et samedis. Nous vous attendons avec impatience !



Accueil Recherche avancée Recherche par genre ou support Nouveautés Règlement Mon compte

Connexion

Identifiant

Mot de passe

Se souvenir de moi

Connexion

Identifiant oublié ?
Mot de passe oublié ?

Recherche titre & auteur

Recherche:

Recherche

Règles sanitaires obligatoires pour venir à la bibliothèque à partir de 11 ans uniquement :

- Port du masque
- Utilisation de gel hydroalcoolique à l'arrivée et au départ

Chères lectrices, chers lecteurs

Cet espace en ligne vous permet de consulter le catalogue de votre bibliothèque et de réserver vos prochaines lectures, à venir récupérer à nos heures d'ouverture. Il vous permet aussi de visualiser rapidement nos nouvelles acquisitions.

La bibliothèque met à votre disposition des romans, albums, revues, documentaires, BD, livres en gros caractères, mais aussi des revues et un accès internet libre et gratuit.

Nos bénévoles vous accueilleront pour enregistrer vos retours et vos emprunts et vous aider dans vos choix si vous le souhaitez.

L'abonnement est valable un an.
Tarifs : Adultes 5€ ; Jeunes : gratuit

Horaires d'ouverture hors vacances scolaires

Exceptionnellement pendant la période de confinement COVID-19

- Mercredi 15h00 – 17h15
- Samedi 9h45 – 12h00

Horaires d'ouverture pendant les vacances scolaires

- Mercredi 15h00 – 17h15
- Samedi 9h45 – 12h00

Fermeture durant les vacances d'été du 14 juillet au 15 août

Adresse : 133A rue Principale 67210 Valff

Contact : 03 88 08 73 78

valff.bibliotheque@gmail.com

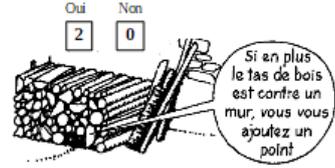
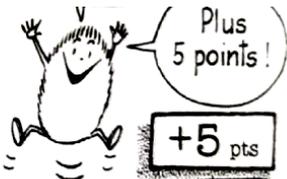
Votre jardin est-il «hérisson compatible» ?

L'équipe des bénévoles de la bibliothèque avait prévu plusieurs animations autour du hérisson au mois d'avril pour ses jeunes lecteurs. Mais la situation actuelle ne doit pas empêcher le hérisson de trouver les meilleures conditions possibles pour animer notre jardin. Dans ce but, nous vous proposons le quizz suivant, qui est tiré de la revue «La Hulotte » et reproduit ici avec l'aimable autorisation de son auteur (© Pierre Déom, La Hulotte n°77, www.lahulotte.com.)

Attention, votre jardin noté par le hérisson :

Votre jardin possède-t-il



- au moins un tas de feuilles mortes dans un coin ? Oui 2 Non 0
- au moins un amas de compost (tonte de gazon par exemple) ? Oui 2 Non 0
- un tas de bois truqué (avec cache secrète pour le hérisson ?) Oui 2 Non 0 
- un bassin ou une piscine à parois lisses sans rampe de secours ? Oui -2 Non 0
- un bassin ou une piscine à parois lisses mais avec une rampe de secours ? Oui 1 Non 0
- des détritux étrangloux ou tranchants qui traînent par terre ? Oui -2 Non 1 
- un trou d'au moins 10 cm x 7 cm pour permettre au hérisson de passer chez les voisins ? Oui 1 Non -20
- une ou plusieurs haies ? Oui 2 Non 0
- chez vous, dépose-t-on des granulés anti-limaces ? Oui -7 Non 4
- en tant que jardinier, vous dévalisez à dates fixes, le rayon pesticides de votre jardinerie préférée :  -15 pts
- en tant que jardinier, vous évitez absolument tout produit toxique pour votre jardin :  +5 pts

Quelle note pour votre jardin ?



mon jardin obtient : /20

Joyeux anniversaire

100 ans ROSFELDER Mathilde, née le 14.09.1920

99 ans NEFF Jules, né le 01.08.1921

92 ans ANTZ Thérèse, née le 15.10.1928
LEOPOLD René, né le 25.10.1928

91 ans RIEGLER Germaine, née le 10.10.1929
HIRTZ Jeanne, née le 23.10.1929

90 ans- ROSFELDER Marthe, née le 14.11.1930

89 ans HIRTZ Suzanne, née le 22.07.1931
VOEGEL Marie, née le 30.08.1931
ROSFELDER Etienne, né le 12.09.1931
VOEGEL Marie-Louise, née le 24.09.1931

88 ans WURTZ Violette, née le 06.07.1932
RIEFFEL Marie-Thérèse, née le 12.07.1932
FUCHS Anne-Marie, née le 26.08.1932
SCHAETZEL Marie-Thérèse, née le 08.09.1932
SAAS Etienne, né le 15.12.1932

87 ans HUBER Raymond, né le 29.08.1933

86 ans SPECHT Jean-Paul, né le 03.07.1934
GOETTELMANN Bernadette, née le 21.09.1934
ROSFELDER Lucienne, née le 31.12.1934

85 ans KUHN Germaine, née le 02.09.1935

84 ans PETER Pierrette, née le 30.07.1936

83 ans UHL Aimée, née le 03.07.1937
SCHULTZ Marie-Louise, née le 10.07.1937
HARTZ Edouard, né le 28.07.1937
BIERO Alphonse, né le 14.11.1937

82 ans MOITRY Jean-Claude, né le 20.10.1938
DIEHL Charles, né le 03.12.1938
SPECHT Suzanne, née le 06.12.1938
KIRMANN Béatrice, née le 29.12.1938

81 ans WEIL Simone, née le 17.10.1939
FRITSCH Bernard, né le 05.11.1939
BIEBEL Éric, né le 10.12.1939

80 ans SEGUIN Gérard, né le 09.10.1940
KIEFFER André, né le 18.10.1940
ROHMER Elise, née le 08.11.1940

79 ans HERRMANN Paul, né le 06.09.1941
ANDRES Lucien, né le 25.11.1941

78 ans BOTTIN Antoine, né le 04.09.1942
BIEBEL Carmen, née le 14.09.1942
VOEGEL Elisabeth, née le 15.09.1942
HEUBER Roland, né le 18.09.1942
KORNACKER Claude, né le 09.12.1942
WAGNER Robert, né le 11.12.1942

77 ans HAYET Inge Elisabeth, née le 09.07.1943
SCHULTZ Jean-Paul, né le 22.07.1943
ANDRES Paulette, née le 25.08.1943
ANDRES René, né le 16.09.1943
BESSEUX Marie-Thérèse, née le 29.09.1943

76 ans JOST Agnès, née le 17.09.1944
WAGNER Marlène, née le 19.10.1944
JACOB André, né le 25.10.1944
SCHULTZ Louis, né le 18.11.1944

75 ans OPPERMAN Marthe, née le 28.10.1945

74 ans CLAUSS Marcel, né le 10.10.1946
VELTEN Antoine, né le 19.12.1946

73 ans DESCHLER Jean-Claude, né le 05.09.1947
KOEHLING Jean-Pierre, né le 03.10.1947
ANDRES Antoinette, née le 03.11.1947
VELTEN Nicole, née le 01.12.1947



72 ans SCHAAD Jean-Claude, né le 04.07.1948
HEYMANN Denise, née le 02.09.1948
HARTMANN Violette, née le 02.09.1948
SPITZ Francine, née le 02.09.1948
KLIPFEL Jean-Marie, né le 15.09.1948
SCHALK Simone, née le 19.09.1948
HEYMANN Christian, né le 26.09.1948
SCHMIDT Jean-Claude, né le 06.12.1948
ROSFELDER Alphonsine, née le 20.12.1948

71 ans LEOPOLD Jean-Marc, né le 17.07.1949
LEHMANN Marie-Rose, née le 19.07.1949
HURIEZ Jocelyne, née le 07.08.1949
SPITZ André, né le 06.09.1949
MULLER Marie-Anne, née le 08.09.1949
MICHEL Bernard, né le 10.09.1949
HERRMANN Marie, née le 10.10.1949
VERKEST Jean-Pierre, né le 29.10.1949
SITTLER Claude, né le 30.10.1949
SCHULTZ Christiane, née le 14.11.1949
SCHWARTZ André, né le 26.11.1949
TEIXERA Maria, née le 12.12.1949
LEHMANN André, né le 29.12.1949

70 ans HIRTZ Bernard, né le 21.07.1950
GOETZ Emilia, née le 30.08.1950
KOEHLING Brigitte, née le 06.09.1950
MICHEL Marie-Odile, née le 17.10.1950
HOTTLER Marie-Claude, née le 19.10.1950
VONVILLE Charles, né le 23.10.1950
CELIKAYA Celime, née le 06.12.1950
CHARPENTIER Nicole, née le 22.12.1950



Auguste Herrmann a fêté ses 95 ans



René Voegel a fêté ses 85 ans



Erna Diehl a fêté ses 80 ans



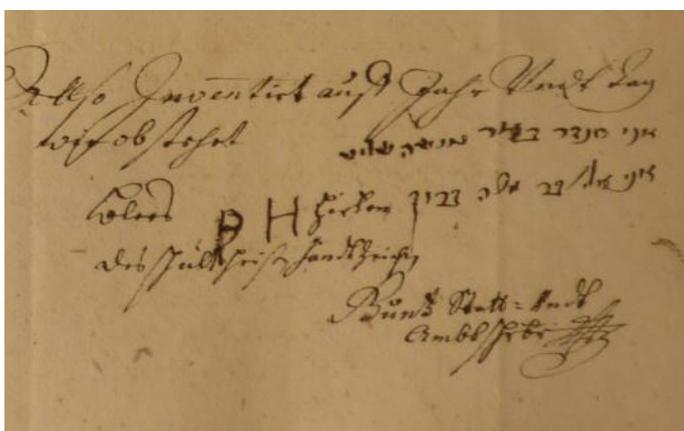
Fernande Voros a fêté ses 80 ans

Horizon historique

Le patrimoine de Joseph le juif en 1720

Aimeriez-vous, par curiosité, remonter le temps et entrer à l'intérieur d'une maison en 1700 ? C'est virtuellement possible grâce aux actes notariés qui relevaient les biens à partager pour les héritiers d'un défunt.

La première mention d'un résident juif à Valff remonte à 1614 (voir l'article : Les actes notariés : une mine d'informations). En 1689 une quarantaine de juifs habitent le village.



Signatures des participants au partage des biens de Joseph le juif

17 mars 1720

Entrons maintenant dans l'intimité du défunt Joseph, juif de Valff. Le partage se distribue entre sa veuve Zibert et les filles Zeisle et Chaien de Sara sa fille décédée issue de la première union et Nännel et Reizel, filles de Zibert sa deuxième fille de la première union également morte. Le partage est supervisé par le Schultheis de Valff Blaise HIRTZ. Suite au testament fait à Colmar, la veuve pourra garder les meubles et le mobilier qu'elle possédait avant son union avec en plus un équivalent de mobilier à concurrence d'une valeur de 100 Reichsthaler, valeur de Strasbourg et de lingerie d'une valeur de 20 Reichthaler ainsi que l'usufruit de la maison aussi longtemps qu'elle resterait dans l'état de veuve. En plus de cette somme, Joseph sur son lit de mort et dans un ultime élan de générosité aurait murmuré devant témoins que le lit dans lequel il mourra, linge compris, reviendrait à sa veuve. Merci Joseph !

Voyons maintenant la maison. D'après la description, elle donne sur le devant de la rue, vers le haut du village (Oberseits) à côté d'Alexandre et Elias les deux gendres, vers le bas (Niederseits) la maison d'Andres LUTZ, avec verger et jardin sur l'arrière. Malheureusement ces quelques détails ne nous permettent pas de situer exactement le lieu. Sur son lit de mort, Joseph aurait également mentionné une part d'héritage de la maison à l'attention du fils décédé en bas âge d'Alexandre et de sa fille Sara. Belle attention pour cet homme qui aurait manifestement désiré, avant de mourir, partager ses biens ... pour la paix et la justice. Et comme c'est souvent le cas dans un partage ... ce sera la guerre !

Elias n'est pas d'accord ! Mais alors pas d'accord du tout ! La maison sera partagée en deux parts égales et c'est tout ! C'est quoi cette histoire de léguer une part à un enfant mort ? Alexandre avance que c'était la volonté du défunt avant de trépasser et assure pouvoir faire attester des témoins. Qu'il en soit ainsi rétorque Elias. On réglera l'affaire devant un juge et la famille se sépare fâchée. Merci Joseph !



21 juin 1720

La justice tranche. La maison sera partagée en deux parts égales au motif que l'ancien testament ne mentionnait pas cette clause pour le fils d'Alexandre. Après cette affaire, le partage du reste des affaires sera un pur bonheur. La majorité des lots sera tirée aux sorts. Le Schultheis HIRTZ servira d'arbitre, le greffier BUNTZ de témoin.

Linge de lit : appelé dans le texte « Federwerck » (traduction littérale : tout ce qui est avec plumes)

Alexandre reçoit un très vieux sommier vermoulu, un coussin d'épaule à traits bleus, un misérable dessus de lit en lin et un sac de plumes.

Elias : un bon dessus de lit avec housse à traits bleus, un bon coussin d'épaule de couleur verte plus un autre petit coussin.

Linge de maison :

Alexandre : 1/2 tissu pour literie en kelsch (1), un petit sac en kelsch, une paire de chaussettes en laine, 4 chemises, un vieux rideau et un tas de serviettes en lin.

Elias : 2 belles nappes en chanvre, une serviette, un couverture de rouleau de tête en kelsch, une paire de chaussettes en laine, un vieux manteau.



(1)Le kelsch d'Alsace est un tissu de lin, de coton ou de médis. Son nom se réfère au bleu tiré du pastel cultivé près de Cologne : «koelnisch blau», qui devient «koelsch blau» en dialecte local.

Cuivres, récipients, fers et métaux :

Alexandre : une cruche en étain, 3 mesures en étain, 2 vieilles bouteilles en étain, une vieille marmite, une marmite en cuivre, 1 gobelet en argent d'un poids de 8 loth, une cuillère en argent, une pierre d'agate coulée dans de l'argent et dorée, une alliance en argent avec collier à accrocher au cou.

Elias : 3 cruches en étain, 2 vieilles mesures en étain, 1 salière en étain, 1 vieille poêle, une marmite en fer, 2 grandes mesures en laiton, 2 cuillères en argent, 1 cure-dent en argent, une pendentif en argent, un petit ancre avec coeur en argent.

Meubles :

Alexandre : un vieux lit cardé, une vieille table, 2 vieux coffres.

Elias : 1 lit cardé, 1 petit coffre.

Fruits à partager : farine de méteil 4 Viertel dont le défunt à dédier 1 Viertel aux indigents (1 Viertel est d'une contenance d'environ 17 litres).

Vin : 5 Ohmen dont 2 reviennent à la veuve et le reste à partager (1 Ohm est une contenance entre 134 et 175 litres).

Argent à partager entre les 2 parties : 10 Thalers avec le blason Navarra (2), 97 demi Thalers, 21 pièces d'un Gulden, 1 demi Louis d'or, 1 demi vieux Louis d'or, 13 Schilling en vieilles monnaies.

· France, Louis XV, 1/10 Écu de France-Navarre, 1718 Strasbourg, Gadoury 290



Qualité de la monnaie : TTB
Pays : France

- Année : 1718
- Atelier : Strasbourg
- Métal : Argent
- Qualité : TTB

Par rapport aux partages courants à Valff à cette époque, Joseph semblait relativement aisé. Or, argent et mobiliers n'étaient pas si courant dans les partages des familles chrétiennes. En contre-partie, elles possédaient, contrairement aux juifs, un certain cheptel d'animaux et des terres. Mais le partage précédent est trompeur... suit aussi une liste d'une vingtaine de crédateurs auprès desquels Joseph avait des dettes. Joseph repose aujourd'hui au cimetière israélite de Rosenwiller et ... ses héritiers aussi !

ASSOCIATION LOISIRS ET CULTURE

Monique ROSFELDER
🏠 6 rue Muhlmatt - 67210 VALFF
☎ 03 88 08 20 96 - 07 71 20 17 61

ASSOCIATION GÉNÉRALE DES FAMILLES (AGF)

Jacqueline WINDENBERGER
🏠 6 impasse des Vergers - 67210 VALFF
☎ 03 88 08 49 88

AMICALE DES PÊCHEURS

Philippe Bernard MEYER
🏠 73b rue du Château - 67210 VALFF
☎ 03 88 08 18 04

AMICALE DES RETRAITÉS

Monique GRIESSER
🏠 52 rue principale - 67210 VALFF
☎ 09 51 47 88 18
griesser.bernard@free.fr

ASSOCIATION DES DONNEURS DE SANG

Gérard MULLER
🏠 33a rue Principale - 67210 VALFF
☎ 03 88 08 16 92

JARDIN DU LIVRE

Anny BOUR
🏠 67 impasse des Acacias - 67210 VALFF
☎ 03 88 08 21 09 - 06 82 33 78 37 (Laurent Colombo)
www.lejardindulivre.fr

ATELIER DES SOURCIERS

Marie-Claire DORFFER
🏠 58 impasse des Lilas - 67210 VALFF
☎ 03 88 08 21 12

BACKSTAGE COMBO

Raphaël EHRHARD
🏠 8 rue de la Fontaine - 67210 VALFF
☎ 03 88 08 70 28
www.myspace.com/backstage.fr

CHORALE STE CÉCILE

Monique ROSFELDER
🏠 6 rue Muhlmatt - 67210 VALFF
☎ 03 88 08 20 96

CYCLO-CLUB

Laurent HASLAUER
🏠 38 impasse des Roses - 67210 VALFF
☎ 03 88 08 21 19 - 06 19 48 45 20
laurent.haslauer2014@gmail.com

FOOTBALL CLUB

Olivier DUFFNER
🏠 9 rue de la Source - 67210 VALFF
☎ 06 62 06 76 67
www.fcvalff.com

PAROISSE SAINT-BLAISE

Marie-Anne MULLER
🏠 139 rue Principale - 67210 VALFF
☎ 03 88 08 95 66

SOCIETE D'AVICULTURE

Jean-Pierre VOEGEL
🏠 143 rue des Forgerons - 67210 VALFF
☎ 03 88 08 70 36

SOCIETE DE MUSIQUE ALSATIA

Stéphanie LESAGE
🏠 rue du Puits - 67210 VALFF
☎ 06 13 86 18 15
frindel.stephanie@yahoo.fr

AMICALE DES SAPEURS POMPIERS

Jean-Michel OBRECHT
🏠 7 impasse des Vergers - 67210 VALFF
☎ 03 88 08 70 09

LES FOULEES VALFF'OISES

Fanny VOEGEL
🏠 99, rue Principale - 67210 VALFF
☎ 06 21 54 09 33
lesfouleesvallfoises@gmail.com

SERVICES DANS LA COMMUNE

MAIRIE

🏠 140 rue Principale - 67210 VALFF
☎ 03 88 08 92 62
valff.secretariat@outlook.fr

Horaires

Mardi : 8h30 – 11h00 17h00 – 19h00
Vendredi : 8h30 – 11h00 16h00 - 18h00

Permanences du Maire :

Lundi : 9h00 – 11h00 et mercredi : 18h00 – 19h00

Permanences des Adjointes :

Demier mercredi du mois : 19h00 à 20h00

BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE

Jérôme BOUR
☎ 03 88 08 73 78
🏠 129 rue Principale - 67210 VALFF
valff.bibliotheque@gmail.com

Horaires

Mardi : 15h30 – 17h30 (hors vacances scolaires)
Mercredi : 15h00 – 17h15
Vendredi : 19h00 – 20h30 (hors vacances scolaires)
Samedi : 9h45 – 12h00